Doprès lo soupo,
un cop de vi
val la visita di medici.
PROVERBE AUVERGNAT.

Le Massif Central

Revue Régionaliste Hebdomadaire : Littéraire. Economique. Touristique

Oquel que resta
sou soun coudert
se res ne gagna res ne perd.
PROVERBE AUVERGNAT.

La criminalité dans la Haute-Loire depuis cent ans

L'AFFAIRE DE "MA CAMPAGNE"

Cette affaire a eu jadis, dans la Haute-Loire, un retentissement presque égal au crime de Chamblas.

En 1843, Jean-Pierre Chanal habitait seul avec sa domestique, Eléonore Experton, une maison isolée appelée « Ma Campagne », servant à la fois d'auberge et de café, située sur la route de Clermont, à moins de deux kilomètres de la ville du Puy.

Le 27 décembre, à dix heures du soir environ, cette maison devint la proie des flammes.

L'incendie avait éclaté avec violence; il se répandit avec la rapidité de l'éclair sur toutes les parties du bâtiment, comme s'il avait été propagé volontairement.

Les premières personnes qui accoururent pour apporter des secours trouvèrent les portes, les fenêtres, les contrevents complètement fermés. On cherchait, on demandait Chanal et Eléonore Experton; des voix nombreuses les avaient appelés à grands cris, personne ne répondit. Bientôt la toiture et les planchers s'étant effondrés, un horrible spectacle s'offrit à tous les yeux. On aperçut, à la lueur de l'incendie, au milieu de la fumée, un cadavre humain qui brûlait, retenu et comme suspendu à une poutre du troisième étage. C'était celui de Chanal.

On réussit à préserver ces vestiges.

La justice se transporta le lendemain sur les lieux. On fouilla les décombres et on finit par rencontrer les restes de la fille Experton dans une pièce du rez-de-chaussée.

Les deux corps furent examinés par des médecins; ils reconnurent que Chanal et sa domestique avaient été tués préalablement à l'incendie. Les magistrats purent se rendre compte d'autre part qu'il y avait eu vol.

L'instruction de ce quadruple forfait fut assez longue. Elle aboutit à des arrestations : celle de Miette Fargier, la veuve de Chanal; des sieurs André Gros, Adrien Sahuc et Augustin Gros.

La rumeur publique accusait formellement la première. Elle eut beau protester de son innocence, chercher à alléguer un alibi, le juge d'instruction s'était emparé de l'accusation populaire.

Ce qui vint, au premier abord, corroborer les doutes qui, de toute part, s'élevaient contre Miette, c'est la mésintelligence qui régnait dans le ménage Chanal, mésintelligence provoquée, disait-on, par les dérèglements, les emportements et les exigences de toute espèce de la femme. Plusieurs personnes l'avaient entendue proférer souvent des menaces atroces contre son mari, homme paisible et même faible, de mœurs irréprochables.

— Tu auras le sort de Marcellange, criait Miette; tu seras brûlé comme lui.

A ces propos étaient venues se joindre des scènes d'une violence extrême, des voies de fait et finalement, plusieurs séparations provoquées par Chanal afin de se soustraire au martyre qu'il endurait quotidiennement.

Chanal avait épousé Miette Fargier en secondes noces. D'après ses propres aveux, elle avait consenti au mariage uniquement pour l'argent, mais elle s'était trompée dans ses ignobles calculs et c'est à cette déception que l'on peut attribuer le redoublement de son aversion.

La domestique de Chanal était comprise dans les menaces proférées, bien que son âge eût dû la sauver de l'ardente jalousie de Miette.

Pour parvenir sûrement à ses fins, celle-ci avait compris qu'elle ne pouvait y suffire seule. Il lui fallut donc chercher des auxiliaires; mais où et comment en trouver ? Une maison de débauche lui en présentait et ce fut là qu'elle alla faire ses recrues.

Ce fut là aussi que le complot fut tramé, que les préparatifs furent ordonnés et combinés avec tant de soin que deux années allaient être nécessaires pour établir l'accusation.

Après des investigations détaillées, l'audition de plus de trois cents témoins; après deux années de prévention, un arrêt de renvoi devant la Cour d'assises était enfin rendu. André Cros était accusé d'avoir, dans la soirée du 27 décembre 1843, volontairement commis un homicide sur les personnes de Jean-Pierre Chanal et d'Eléonore Experton, avec les circonstances que ces deux homicides auraient été commis avec préméditation et qu'ils auraient précédé, accompagné ou suivi, dans le même lieu et à la même heure, le crime d'incendie et le crime de vol.

A Miette Fargier on reprochait d'avoir, par dons, promesses, machinations ou artifices coupables, provoqué ces actions.

Adrien Sahuc, soldat permissionnaire au 9e régiment léger, et Augustin Cros étaient inculpés de complicité.

La cause fut appelée le 23 mars 1846. Elle avait été fixée d'abord à la première session de 1845, mais à la veille des débats, André Cros réussit à percer le mur de la prison et à s'évader après quinze jours de travail nocturne.

Trois accusés au lieu de quatre comparurent donc devant le jury, et deux furent reconnus coupables.

Miette Fargier fut condamnée à mort et Augustin Cros aux travaux forcés à perpétuité.

Le jour du jugement a lut,
Et les lois sur ces coupables
Ont fulminé dès aujourd'hui
Leurs arrêts les plus formidables.
Puissent au moins les jeunes gens
Y trouver des enseignements !

chantaient les marchands de complaintes qui nasillaient aussi cette morale :

Epoux qui voulez ensemble
Bien vivre, choisissez-vous
De manière que vos goûts
De point en point se ressemblent.
Elevez bien vos enfants,
Vous serez toujours contents !

Le 23 juin suivant, l'échafaud était monté sur la place du Martouret et l'exécution avait lieu à 11 heures.

« A sept heures, dit une relation du temps, l'abbé Laurent se rendit auprès de la condamnée. Cette visite matinale la surprit et, après quelques mots échangés entre elle et son confesseur, elle apprit que son dernier jour avait lui; elle ne manifesta aucune émotion, protesta de son innocence et dit qu'elle était prête. Elle assista à la messe, au milieu de tous les détenus, après quoi elle demanda de l'eau de la fontaine des Tables, qui lui fut apportée, et elle se lava les pieds.

« L'heure du départ arrivée, elle refusa tous moyens de transport, et, bien que la loi ne l'y astreignît point, elle voulut marcher au supplice pieds nus et couverte d'un voile noir, comme le parricide. Sa démarche était ferme, assurée et même assez rapide ; elle portait la tête haute et tenait dans ses mains attachées derrière le dos, un chapelet.

« Arrivée au pied de l'échafaud, elle parut hésiter un moment, pencha la tête vers son confesseur ; puis, se ranimant, elle monta les degrés assez vite, toujours soutenue par le prêtre à qui elle fit un dernier adieu.

« Bientôt, le voile était détaché. Aucune larme ne se remarquait sur les joues de la patiente. Sa coiffure était enlevée, ses épaules découvertes. La planche basculait et justice était faite... »

L'empoisonnement de Collat

A la session des assises de la Haute-Loire de novembre 1846, un sieur Ardaillon, bûcheron à Collat, dans le canton de Paulhaguet, était assis au banc des prévenus.

Ardaillon était étranger au pays. Après avoir passé sa première jeunesse à travers la France comme colporteur, il s'était fixé, à vingt-cinq ans, à Collat et y avait épousé la petite nièce de Vital Pascal, honnête paysan qui jouissait de quelque aisance et qui, au moment du mariage, fit donation de tous ses biens.

Vital Pascal aimait beaucoup sa famille et apportait scrupuleusement dans le ménage le fruit de son labeur quotidien. Avant l'arrivée d'Ardaillon, cette famille était heureuse ; le trouble et les dissensions intestines y pénétrèrent avec cet homme d'un caractère querelleur.

Soit qu'il eût conçu la pensée de jouir de la donation de Vital Pascal avant le terme assigné par la nature, soit que la présence de son oncle l'empêchât de dominer à son gré dans cette maison, il se livrait aux actes les plus violents. Une fois, pour un motif futile, il menace d'étrangler sa belle-mère; un autre jour, il braque un pistolet sur son oncle et il lève sur lui une hache.

Les voisins entendaient le bruit de ces scènes violentes. Comme ils étaient intervenus, ils constatèrent qu'Ardaillon se calmait subitement en murmurant : « C'est bien, nous verrons un peu plus tard. »

Vital Pascal, d'une grande force, en imposait à l'énergumène. Cette circonstance donna sans doute une autre direction aux projets sinistres de ce dernier.

Effectivement, le 6 mars 1846, des symptômes caractéristiques d'un empoisonnement se manifestèrent chez Pascal. Pendant que toute la famille était réunie autour de lui, Ardaillon s'approcha à peine et deux jours s'écoulèrent avant qu'il ne se décidât à aller trouver un médecin. Pascal mourut après une semaine de souffrance.

Au lendemain du décès, une enquête fut ouverte qui amena l'arrestation de l'empoisonneur. Il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité et à l'exposition.

Le procès ayant été annulé, Ardaillon comparut en 1847 devant le jury du Cantal qui confirma le précédent arrêt.

ULYSSE ROUCHON.

MARTYRÈNE

— FIN —

Ce dernier épousa, la même année, une jeune fille des environs.

« Marthe de la Balme, qui fut aimée pour son visage d'une merveilleuse beauté. Le reste de sa personne laissait fort à désirer, ce qui plongeait le jeune duc, son époux, dans le désespoir. Ce dernier était un être passionné de la beauté féminine. Il passait sa vie à étudier la merveilleuse machine humaine qui n'avait guère de secrets pour lui.

« Il s'était, maintes fois, longuement absenté du château pour parfaire ses études anatomiques.

« Au retour de ces voyages, il s'enfermait dans son laboratoire et, pendant de longs jours, c'étaient des hécatombes d'animaux, sur lequels il pratiquait la vivisection, greffant aux uns la chair des autres.

« Ce jeune seigneur, qui était mon cousin, avait pour moi, malgré ma figure affreuse, des effusions de tendresse.

« Il faut vous dire que mon corps était d'une grâce et d'une beauté parfaites, ce qui l'attirait à moi irrésistiblement.

« Je me laissai prendre à la flamme ardente de son désir et devins éperdument amoureuse du jeune duc.

« Mais mon âme était noble et, pour rien au monde, je n'aurais trahi ma cousine, son épouse.

« Un soir, Gérard vint me trouver et me dit, la voix frémissante :

« — Irène, je deviens fou, sauve-moi. Il me faut ton corps dont la beauté m'enchante et dont l'image hante mes rêves.

« — Jamais, lui dis-je, je ne me rendrai complice d'une trahison.

« — Il n'y a pas de trahison dans ce que je désire faire, me répondit-il.

« — Que veux-tu ? lui répliquai-je.

« — Faire de Marthe et Irène une épouse idéale en greffant la tête de l'une sur le corps charmant de l'autre.

« Je songeai, épouvanté, aux expériences que le duc Gérard pratiquait depuis toujours dans le secret de son laboratoire, et je restai anéantie devant l'audace d'un tel projet.

« Tout mon être vibra d'un amour insensé. Serait-il possible que je devinsse l'épouse de cet homme que j'adorais ?

« Folle d'un tel espoir, je consentis à me soumettre à sa volonté.

« Alors il me confia que Marthe était toute disposée à s'en remettre à sa science pourvu qu'elle gardât son amour.

« C'est ainsi que naquirent, un matin de printemps de l'an 1322 la belle duchesse Marthe-Irène de la Vittarelle, qui mourut aussitôt, et la pauvre Marthe-Irène de Grandlieu qui, ne pouvant plus mourir, reçut, en raison du martyre que lui infligerait sa laideur, jusqu'à la fin des siècles le surnom de Martyrène.

Et voici les raisons d'une telle mort et de cette survivance

« En chaque individu réside un principe de vie et un principe de mort.

« Pour les uns la vie siège dans le cerveau et la mort dans le cœur. C'était le cas d'Irène de Grandlieu.

« Pour les autres, le siège de la vie est, au contraire, dans le cœur et celui de la mort dans le cerveau ; c'était le cas de Marthe de la Vittarelle.

« En greffant cette tête mortelle sur le corps mortel de la première, c'était créer un individu essentiellement mortel.

« Tandis que la greffe inverse avait pour résultat de créer un être immortel.

« Le duc Gérard ne se rendit compte de cette vérité que par cette tragique expérience.....

« Pour avoir voulu corriger l'œuvre du créateur, il perdit son amour et pour avoir consenti à ce sacrilège, je reste, victime expiatoire de tant d'orgueil et de ma passion coupable.

« C'est seulement à la fin du monde, quand les morts sortiront de leurs tombeaux, que mon corps me sera rendu pour mourir selon la loi qui régit l'humanité et pour ressusciter selon la loi de Dieu. »

Ainsi donc, je connus Martyrène et son secret, et je songeai qu'à la base de toute légende se trouvent sans doute de grandes vérités où la science moderne puiserait de précieux éléments, tant il est vrai qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

P. ANTONINE BOUSCATEL.

(Décembre 1933.)

(*Tous droits de reproduction et d'adaptation réservés.*)

La famille de Victor Hugo en Corrèze

— FIN —

Son fils Léopold lui succéda comme maire de Chameyrat et devint, à son tour, maire de Tulle où ils avaient une maison, rue de la Barrière. En excellents rapports avec les parlementaires de la Corrèze, il continua jusqu'à sa mort, en 1867, les traditions paternelles en traitant des affaires publiques, tout en conservant ses meilleures relations épistolaires avec l'exilé et sa famille. Il épousa, à Saint-Pantaléon de Larche, au château de Lavarde, Mlle Nathalie Latreille de Lavarde, d'une vieille souche de magistrats brivistes, sous l'Ancien Régime ; il eut d'elle deux filles, Léopoldine et Victorine, la filleule du poète qui se fit représenter à Tulle pour le baptême. Léopoldine se maria avec un commandant d'artillerie, M. Viollet, et Victorine épousa le colonel Masselon, l'un et l'autre sous-directeurs de la Manufacture d'Armes.

***

Leur tante, Marie Hugo, née en 1834, eut une existence mémorable, pour ainsi dire historique, au moins dans les Lettres, bien qu'elle vécût le plus longtemps ensevelie dans un cloître, cachée aux regards du monde. Fille d'officier général, elle fut d'abord élevée à la Maison de la Légion d'honneur, Saint-Denis, et, aux jours de sortie, elle fréquenta chez son oncle Victor Hugo qui la chérit. Revenue à Tulle, elle y épousa un avocat, M. Chirac, mais, le soir même du mariage, il tomba gravement malade et, pendant six mois, il fut soigné par sa femme avec le plus grand dévouement, jusqu'à sa mort, fin 1854.

LE GENERAL LOUIS HUGO, maire de Tulle, puis de Chameyrat, d'après la lithographie de Langlumé.

(*Dessin du* docteur MAZEYRIE.)

Alors, se consacrant à des œuvres pies, cette veuve s'achemina ainsi vers le Carmel de Tulle, où elle entra fin juillet 1855 et prononça ses vœux perpétuels, trois ans après, le 16 juillet 1858, sous le nom de sœur Sainte-Marie-Joseph.

Victor Hugo, dont les idées anticléricales sont bien connues, n'en communia pas moins en esprit avec l'immolation de la vie qu'accomplit sa petite cousine qu'il aimait tant. Ayant reçu d'elle avis de sa prochaine profession, il lui répondit de Jersey : « Tu vas t'exiler toi aussi; tu vas le faire pour ta foi, comme je l'ai fait pour le devoir. Le sacrifice comprend le sacrifice; aussi est-ce du fond du cœur que je te demande la prière et que je t'envoie ma bénédiction... Chère enfant, nous sommes, toi et moi, dans la voie austère et douce du renoncement; nous nous côtoyons plus que tu ne penses toi-même. Ta sérénité m'arrive comme un reflet de la mienne. Aime, crois, prie, sois bénie. »

Et la correspondance se prolonge ainsi jusqu'à la fin de l'écrivain. A la mort de son frère, la religieuse lui en fit part d'une plume baignée de larmes, et Victor Hugo répliqua combien elle lui allait au cœur : « Tu es une véritable âme, écrit-il, et Dieu a mis en toi un de ses rayons. Léopold a disparu de ce monde visible, mais tu sais, toi, qu'on ne perd pas les morts; ils sont là meilleurs; mêlons-les à nos prières, toi vers mon Dieu. Je te bénis, chère enfant. »

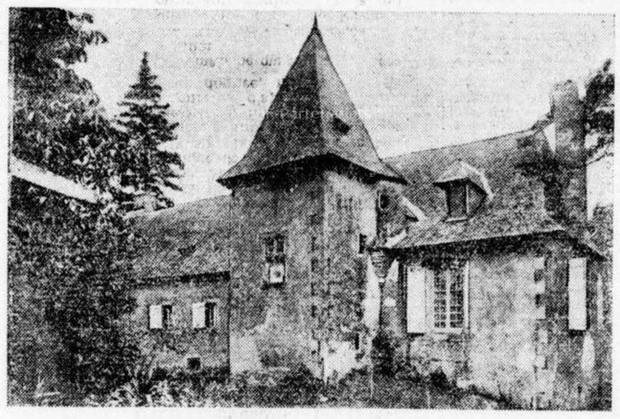

LE CHATEAU HUGO, A CHAMEYRAT (CORREZE)

Ces lettres échangées ont malheureusement péri, la plupart; celles du poète surtout, au décès de Mère Sainte-Marie-Joseph (1906), ont subi le sort qui attendait au Carmel les souvenirs mondains, même familiaux, des recluses à perpétuité, dont la vie est dérobée au monde, même après leur mort.

La Carmélite eut, en 1877, pour la fête de celui qu'elle appelait « mon oncle » par respect, une attention aussi curieuse que délicate, ainsi que le raconte Gustave Rivet, dans *Victor Hugo chez lui* : elle lui envoya, dans une petite boîte, vitrée de chaque côté, l'image en réduction de sa cellule; « pour tout ameublement : un lit, une cruche d'eau, un balai et des sandales de bois; et, à genoux, près de son lit, une religieuse de cire vêtue de sa robe de bure. » Ce fac-similé en miniature avait les honneurs du salon parisien de la place des Vosges, et son envoi avait été accompagné d'un flacon de l'eau de la cruche, avec un morceau de pain; toute la famille en goûta, comme en une sainte Communion. Scène de foyer bien romantique autant que touchante...

Avec la plus pénétrante et fine critique littéraire, M. Pierre Charreyron a tenté de faire l'exégèse hugollenne des œuvres de l'écrivain au point de vue mystique, pour y percevoir l'influence spirituelle qu'ont eue assurément les pieuses autant qu'affectueuses lettres de sa cousine chérie. Il est incontestable qu'on la retrouve, démontre notre analyste, dans *Les Misérables*, ce roman social, dans *Toute la Lyre*, dans *L'Art d'être grand-père;* mais nous ne pouvons, ici, que l'indiquer et non le rapporter, plus au long.

Poète elle-même, ne cessant pour elle-même d'écrire en vers, dans son cloître, hors de toute vue profane, — elle en avait fait pourtant part à son glorieux « oncle » qui les prisait fort, — Mère Sainte-Marie-Joseph, femme de haute culture et d'esprit très ouvert et libéral, eut aussi une certaine influence intellectuelle sur les beaux esprits lettrés de Tulle : par exemple, Mgr Berteaud, l'éloquent évêque; Emile et René Fage, les érudits et délicats poètes; Joseph Roux, penseur et félibre... Derrière les grilles et les épais voiles noirs du parloir, ils n'en faisaient pas moins d'elle leur bienveillante confidente ou conseiller littéraire, avons-nous ouï dire ! Et, du fond de sa cellule, la recluse administrait même comme un véritable homme d'affaires les intérêts dotaux ou légués, financiers et fonciers, venant de ses parents.

La mystique qui unissait par delà les opinions opposées et les distances si grandes la Carmélite et le grand poète - pontife restait dominante dans la vie intellectuelle de la religieuse cloîtrée, et Mère Sainte-Marie-Joseph la faisait partager en famille à ses compagnes recluses dans la plus grande fraternité d'âmes. Tout le couvent s'émut ainsi profondément quand Victor Hugo mourut en déclarant dans ses dernières volontés, assez théâtrales : « Croire en Dieu, mais refuser les prières de toutes les Eglises. »

Le Carmel tullois entier n'en demeura pas moins toute la nuit du 26 mai 1885 à genoux et en prières pour son âme, tandis que, ô antithèse bien hugolienne ! l'immortel poète était glorifié en une somptueuse veillée funèbre d'apothéose, son corps exposé sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile.

LOUIS DE NUSSAC.

LA MULTIPLICATION DES PAINS

L'autre jour, le village de... Chastelnouvel était en révolution.

Dans l'atmosphère bleuâtre de cette fin de matinée hivernale, la vieille place, illustrée par l'excellent peintre Renaud de Vezins, avait un air moyenâgeux, avec ses gros pavés irréguliers, sa rigole où tombait l'eau de l'abreuvoir et ses maisons branlantes.

Des vaches, des oies, des truies accompagnées de leurs laitons, des poules troussées par le vent, passaient, d'un air affairé. Leurs maîtres, par contre, ne semblaient pas si pressés.

Un groupe de plus en plus nombreux discutait autour de M. l'instituteur, qui tenait en main, largement éployé, « L'Auvergnat de Paris ».

— Hé !... sén sul journal ! s'écriait quelqu'un du groupe quand survenait un nouvel arrivant.

Et M. le maître d'école devait, une fois de plus, marquer du doigt l'article en question, une nouvelle que, peut-être, vous n'avez pas tout à fait oubliée, si vous avez eu la patience de la lire jusqu'au bout, et qui avait pour titre : « Pégarelle et Castelnoou ».

Et le chœur de s'étonner :

— Couci diaples oquélo istouèro es onado ton luen ?...

— Oquouos l'ounclé da Roudés qu'o dégut lo dire o calqué sobén. Més, olouors, l'én countaro bé maï.

Ce n'est pas l'oncle de Rodez qui m'a conté celle-ci, mais le bon abbé Bessou, le charmant poète dont tout Rouergat, fier de l'être, possède, en son armoire, les délicieux « Contes de la Tata Mannou ».

« Ah ! me disait l'abbé Bessou, peu de semaines avant sa mort, j'ai conté, c'est vrai, quelques histoires où mes chers confrères sont, parfois, à l'honneur ; mais ces histoires sont véritables et, en définitive, le bon Dieu n'y a jamais perdu, car Notre-Seigneur ne défend pas de rire sans méchanceté...

« Comment ! vous ne croyez pas à l'histoire du « Sufficit » ? Que diriez-vous, alors, de celle de la multiplication des pains ? »

Et, comme j'insistais pour connaître cette histoire :

— Cela se passait il y a, bien entendu, fort longtemps.

Le brave curé de Chastelnouvel vieillissait tout doucement et constatait avec mélancolie qu'il s'embrouillait un peu, parfois, dans ses sermons.

Un dimanche, il avait choisi pour texte l'évangile de la multiplication des pains.

— Jésus, commença-t-il, nourrit cinq personnes avec cinq mille pains d'orge et deux mille poissons. Qui de vous, mes frères, en aurait pu faire autant ?...

— Oh ! léou n'courio bé fa ton maï (1), grogna, dans sa moustache, Jean-Baptiste Salvadou, debout près du bénitier.

Le prédicateur lança un regard foudroyant à l'interrupteur et parla d'autre chose. Mais il gardait sur le cœur la réplique de Jean-Baptiste.

Durant la semaine, avec le concours de sa servante, il agita plusieurs fois la question et finit par se convaincre que le miracle, d'après la version qu'il en avait donnée, n'avait rien d'éclatant. Le dimanche qui suivit, il jugea bon de rectifier :

— Mes frères, prononça-t-il, je me suis trompé, dimanche dernier, en vous racontant le miracle de la multiplication des pains. J'aurais dû vous dire que Jésus avait nourri cinq mille personnes avec cinq petits pains d'orge et deux petits poissons. Eh ! alors, toi, là-bas, Jean-Baptiste, dis voir, maintenant, si tu en aurais fait autant ?...

— Si bé, Moussu lou Curat (2).

— Ah ! Oui ?... Eh bien, explique un peu comment tu aurais fait ?

— Hé ! pardi..., amibé los restos dé diménché possat (3)...

Le pauvre curé ne trouva pas un mot à répliquer pour museler les rires qui fusaient.

Une telle situation ne pouvait durer. M. le Curé sentit combien il était urgent, pour lui, de reprendre en main son troupeau de paroissiens. Il chercha du renfort.

Son confrère et ami, le curé de M...., accepta sans se faire prier de déverser sur les ouailles de Chastelnouvel les flots d'une éloquence bien nourrie.

(J'aurais dû préciser, en commençant, que la chose se passait au temps où les hommes du Lévezou allaient encore aux vêpres...)

Donc, après un déjeuner particulièrement réussi, tant pour la qualité des vins que pour la succulence des rôtis et le velouté des sauces, le prédicateur se hissa sur la dunette, je veux dire en chaire.

— Mes frères, commença-t-il, la Religion...

Mais une douce somnolence consécutive à la trop bonne chère, retardant quelque peu la suite du discours, l'orateur sortit de sa poche un vaste mouchoir rouge de priseur. Il se moucha, toussa pour s'éclaircir la voix, remit en poche son mouchoir et, pour la seconde fois, attaqua :

— Mes frères, la Religion...

Hélas ! encore un coup, le flot tarit avant d'avoir coulé. Le mouchoir rouge fit une nouvelle apparition sur le bord de la chaire et fut si bien secoué au-dessus de l'assistance qu'il chut sur la tête ronde d'une vieille femme et la coiffa, cependant que l'assistance s'égayait ouvertement.

— Mes frères, reprit une troisième fois l'orateur, avec l'énergie du désespoir, la Religion...

L'hymne entonné avec éclat par le pauvre curé de Chastelnouvel, qui suait sang et eau à suivre les efforts infructueux de son confrère, ne permit pas de savoir si celui-ci avait enfin rattrapé la suite de son discours. Penaud, il s'en fut derrière l'autel, pour tenter de retrouver ses esprits.

BALANTINO et CASTOUNET DEL MAS.

P. C. C. : JEAN-RUSTIQUE.

(1) Oh ! moi, j'en aurais bien fait autant.
(2) Si, bien, monsieur le Curé.
(3) Hé ! pardi, avec les restes de dimanche dernier.

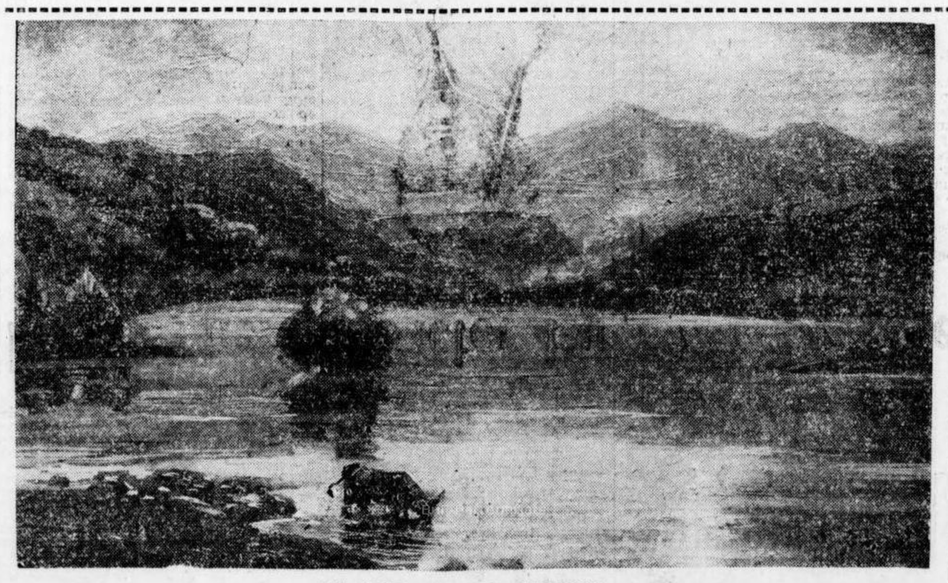

LE SOIR AU LAC CHAMBON

(*d'après un tableau de* Maurice BUSSET.)

Scènes de la vie auvergnate

L'HÉROÏQUE AVENTURE DE COURNIFLARD

Il est de notoriété publique que Courniflard, terrassier en retraite à Trignac, a fait plus de repas que de festins depuis le début de l'hiver. Bien qu'il professe une sainte horreur de l'eau, il en boit plus souvent qu'à son tour aux repas, ce qui lui occasionne, dit-il, des gargouillements d'estomac. Pourtant, il a déjà repris deux ou trois fois de l'activité au cours des dernières semaines, comme déblayeur de neige. Métier fort honorable, certes, d'une utilité évidente, mais trop étroitement subordonné au caprice des saisons... Le plus malheureux, c'est qu'il n'a jamais été prévu d'allocation de chômage pour cette corporation... Le destin cruel ayant fait naître Courniflard soixante ans avant l'invention des assurances sociales et quarante ans avant celle des retraites ouvrières, il est victime de l'imprévoyance humaine.

Victime résignée d'ailleurs, qui ne fait pas retentir l'air de ses lamentations... Le maire de la commune lui a maintes fois offert une place à l'hospice, mais Courniflard a toujours obstinément refusé, préférant la gêne dans la liberté à l'opulence à la « caserne des vieux ». C'est un disciple du loup de La Fontaine, avec la cruauté en moins.

Il a ceci de commun avec l'hôte des bois qu'il sort seulement par temps de neige. Pour dégager une voiture bloquée par les congères, on fait appel à Courniflard et à ses disciples. Le courrier qui fait chaque jour le service de la gare l'embarque avec une pelle comme passager appointé ; dès que le lourd véhicule patine, Courniflard dégage les roues avant. Malheureusement, l'air, qui dispose de milliers de pelles pour combler les routes, a stérilisé la semaine dernière les efforts du dépanneur...

L'autobus était parti du bourg avec le courrier et quelques marchandises sous une bourrasque de neige que, de mémoire de Trignacois, on n'avait vue semblable. Nul passager n'avait osé se risquer dans le véhicule par un temps pareil et le chauffeur n'était accompagné que de Courniflard. La couche blanche augmentait sur la route ainsi qu'une menaçante marée ; mais la pesante voiture, les pneus enchaînés comme des forçats, avançait lentement dans un formidable rugissement de moteur. La route se confondait littéralement avec le paysage environnant et le chauffeur n'avait, pour se guider, que les poteaux télégraphiques. Brave autobus ! Il en avait vu bien d'autres au cours de son existence déjà longue; son pont arrière avait éraflé maintes fois les mascarets de neige, mais il s'en était toujours tiré à son honneur.

Cette fois, tout de même, il commençait à renâcler ; en approchant du point culminant de la route, à plus de 1.100 mètres d'altitude, le vent rugissait comme un damné et jetait la neige par paquets sur la route, comme l'océan lance des paquets de vagues sur le pont d'une frêle barque de pêche. La lutte s'avérait par trop inégale entre la mécanique et les éléments déchaînés : l'autobus à bout de forces s'immobilisa à trois cents mètres du col et à plus de quatre kilomètres d'un lieu habité. En vain, Courniflard s'efforça d'amorcer un mince sillon devant les roues avant : l'autobus démarra dans un violent soubresaut, franchit encore quelques mètres et s'enlisa définitivement dans une congère de plus d'un mètre d'épaisseur...

Les deux hommes perdus dans la tourmente se concertèrent brièvement : le conducteur, qui était jeune et vigoureux, proposa d'abandonner le véhicule et de regagner le bourg *pedibus cum jambis* ; mais la perspective de parcourir quatre kilomètres dans la tourmente ne souriait guère à Courniflard... L'autobus, parfaitement clos, constituait après tout un abri aussi confortable que sa masure pour passer la nuit. Il fit valoir les impérieuses raisons qui s'opposaient, à son âge, à cette retraite aussi périlleuse que la retraite de Russie. Par contre, il encouragea son jeune camarade à tenter seul le retour et le rassura sur la sécurité du courrier et de la marchandise placés sous sa sauvegarde...

Tous ses scrupules apaisés, le jeune chauffeur serra avec effusion la main du gardien bénévole, lui souhaita bonne nuit et, après avoir vérifié la fermeture des portières, reprit à bonne allure le chemin du bourg...

Le crépuscule d'hiver tomba comme un rideau opaque sur l'autobus prisonnier. Comme si elle n'avait attendu que la complicité de la nuit pour perpétrer un mauvais coup, la tourmente redoubla. La poussière impalpable de l'écir s'infiltrait par les interstices des portières et formait à l'intérieur comme une traînée de farine !...

Accroupi sur une banquette et soigneusement emmitouflé dans la couverture du chauffeur, Courniflard n'en menait tout de même pas large. Il avait été dûment prévenu de ménager l'éclairage électrique du plafonnier, car la charge des accus n'excédait pas quelques heures de lumière. Peu à peu, cependant, la rage du vent sembla se calmer et un étrange silence enveloppa le véhicule. Chose curieuse, l'écir ne pénétrait plus par les fentes de la carrosserie et la température elle-même semblait s'être radoucie...

Le gardien passa quelques heures dans une demi-somnolence, sans éprouver le moindre froid aux membres. Il eut soudain la curiosité d'ouvrir la lumière pour regarder l'heure à la montre de la planche de bord : les aiguilles indiquaient deux heures. Machinalement, il regarda à travers les glaces pour se rendre compte si la tourmente avait cessé... Pas un rayon de lumière ne filtra à travers les carreaux qui semblaient masqués à l'extérieur par un rideau blanc absolument opaque. Il fit la même constatation pour les glaces de l'autre côté, les glaces de custodes et le pare-brise avant... Que signifiait cette particularité ? Courniflard sentit tout à coup une sourde inquiétude l'envahir : il fit fonctionner l'abaisse-glace et constata qu'un véritable mur de neige bouchait l'orifice. En quelques heures, l'autobus avait été littéralement enseveli dans la tranchée de la route, profonde de plusieurs mètres en cet endroit.

Le prisonnier volontaire avait heureusement une bonne dose de philosophie alliée à un certain courage : il chercha dans le sac à outils une lourde clé anglaise et frappa le plafond à coups redoublés. La mince cloison de bois intérieure céda rapidement, mais la tôle qui recouvrait le toit résista... A la fin, pourtant, une étroite fissure s'ouvrit et laissa filtrer un peu de neige. Cette constatation n'était pas de nature à rassurer l'emmuré qui pouvait craindre une grosse épaisseur sur la tête. La clé, heureusement, cessa de rencontrer une résistance aux deux tiers de sa longueur et une bouffée d'air froid descendit par l'orifice.

Il restait encore à Courniflard une chance de salut : agrandir l'ouverture du plafond et jaillir vers la lumière... Mais, une fois dehors, il se trouverait en pleine tourmente et condamné à périr de froid dans la neige. Mourir pour mourir, il valait encore mieux attendre la camarde douillettement installé dans l'autobus ; même si la cheminée d'aération se bouchait, l'air ne deviendrait irrespirable qu'au bout de quelques heures et les secours du dehors avaient le temps d'arriver...

Cette réflexion rassura à demi notre bonhomme ; le froid et les émotions lui ayant ouvert l'appétit, il se mit à explorer méthodiquement le compartiment des marchandises, dans l'espoir d'y trouver des victuailles. Un cri de joie lui échappa quand il découvrit plusieurs fourmes emballées dans leurs panières; ce cri se mua en hurlement de triomphe quand il caressa les goulots d'une caisse de liqueurs... Dès lors, la mort pouvait visiter Courniflard : elle ne le surprendrait pas le ventre vide. Il cassa un goulot et but à la régalade, longuement, la liqueur capiteuse qui caressait son gosier comme un velours. Après cette bonne lampée, il coupa avec son couteau une énorme tranche de fourme et la dévora à belles dents. Rien de tel qu'un morceau de fromage pour faire apprécier un bon vin : une deuxième bouteille prit rapidement le chemin de la première et Courniflard en oublia complètement sa situation critique.

Ayant réchauffé l'intérieur, son cerveau embrumé par l'alcool lui suggéra l'idée baroque de réchauffer l'extérieur: il préleva un peu de paille d'emballage, démolit la caisse de liqueurs qui fournit une brassée de bois sec et, en quelques instants, il improvisa un foyer sur le parquet de l'autobus. La fumée eut tôt fait d'envahir la prison roulante ; mais elle trouva rapidement une issue par la cheminée d'aération qui, heureusement, n'avait pas été rebouchée. Engourdi par la chaleur bienfaisante autant que par l'alcool, Courniflard s'allongea sur le parquet et s'endormit pesamment d'un sommeil d'ivrogne.

Le soleil était haut sur l'horizon lorsqu'il entendit des coups sourds résonner sur le plafond de sa roulotte... Il ouvrit les yeux à regret, se remémora péniblement les événements qui avaient précédé sa détention forcée dans l'autobus et comprit que son existence douillette de rat dans un fromage allait prendre fin...

Le plus drôle, c'est que les sauveteurs n'auraient jamais pu repérer l'emplacement exact de l'autobus s'ils n'avaient aperçu de loin un filet de fumée s'échapper de la neige comme un geyser des glaces d'Islande. La neige fut rapidement déblayée autour du véhicule dont l'intérieur, obscur comme une oubliette, s'éclaira soudain d'un rayon de lumière. Quand les hommes de l'équipe de secours pénétrèrent par la portière, ils ne purent réprimer un énorme éclat de rire : Courniflard, ivre comme toute la Pologne et incapable de se lever, reposait entre deux bouteilles vides et ds croûtes de fromage. Il avait pris gratuitement, dans l'autobus, la plus belle « cuite » de sa carrière.

Et il avait sauvé, par surcroît, son honneur de gardien en se laissant héroïquement murer par la neige à son poste de surveillance !

JUSTIN BOURGEADE.

Le costume des montagnards lozériens il y a cent ans

— FIN —

(Dédié aux sociétaires de « La Bourrée »)

Comme les hommes, plus que les hommes, les femmes sont lourdement habillées, plus lourdement coiffées.

A cette époque, c'est le grand chapeau plat en feutre de laine qui est de mode dans la montagne lozérienne, assez semblable, par sa forme, à celui que portent encore les vieilles femmes du Velay, mais de dimensions bien plus grandes. Il est à petite coiffe, bordé d'un velours étroit et attaché sous le menton par deux bouts de ruban ou de velours. Il est lourd, raide, à l'épreuve de tout.

Lorsque nos paysannes cesseront de le porter, il servira à fabriquer ces coussinets pour les bœufs, qu'on a l'habitude de leur mettre sur le front pour empêcher les « juilles » de les blesser. Ainsi disparaîtront ces imposants couvre-chefs de nos grand'mères, qui existeraient tous, à l'heure actuelle, si on ne leur eût point trouvé cette utilisation imprévue.

En dessous de leur immense chapeau, les femmes portaient encore, sauf par les plus grandes chaleurs, un petit bonnet à pli de tête. Ce bonnet, noir ou blanc, était le plus souvent dépourvu d'ornements. Celui des dimanches, seul, était garni sur le devant d'un ou de plusieurs rangs d'étroite dentelle.

L'habillement féminin se composait, en outre, d'une grosse robe de drap du pays, quelquefois teinte en bleu ou en vert, le plus souvent ayant sa couleur originelle, à laquelle était cousu un corsage de même étoffe, serrant étroitement le buste. Puis, d'un jupon ou « cotillon » de laine, tissé ou tricoté ; d'un tablier de laine rayé ou coloré, rarement d'indienne ou de taffetas ; d'une sorte de fichu, appelé « pointe », plié selon la diagonale et pendant dans le dos, en indienne, avec des fleurs et des ramages, ou en mousseline de laine blanche, bordé de dessins en couleur ; enfin, d'une paire de bas de grosse laine et de sabots.

Les paysannes riches seules portaient souliers, les jours de fête, et se revêtaient d'un de ces châles criards, mis à la mode sous l'Empire, merveilleusement appropriés à l'usage qu'on en a fait par la suite, en les utilisant comme tapis de table.

Si nous ajoutons que les règles de la décence ne permettaient pas que l'on portât les robes courtes, encore moins des robes collantes, on pourra se faire une idée du supplice que la lourdeur et la raideur de leur accoutrement imposaient à nos pauvres grand'mères.

« Le soir, quand les femmes s'alloyent coucher, elles avoyent les jambes enflées, à cause du faix qu'elles portoyent. » Le bon Rabelais, s'il eût vécu trois cents ans plus tard, ne se fût pas exprimé autrement.

Pourrait-on, raisonnablement, demander aux charmant